



**TITRE** : Identification et étiquetage

**AUTEURE** : Claire Fournier, ASB.

**OBJECTIF** : Cette PON vise à assurer la sécurité du personnel et du public en lien avec l'identification et l'étiquetage du matériel biologique utilisé dans les laboratoires.

**NIVEAUX DE CONFINEMENT** : NC1 et NC 2

**RÉFÉRENCE** : 1-Comité de Gestion des Risques Biologiques de l'UQAC, 2 – Norme Canadienne sur la Biosécurité, 2<sup>e</sup> ed, 2015.

---

### **1. Identification et étiquetage du matériel biologique au quotidien.**

Tout récipient (flacon, pétri, tube, etc.) contenant du matériel biologique doit obligatoirement être identifié.

- Identification de l'agent biologique
- Date
- Nom du manipulateur
- Niveau de confinement

### **2. Identification et étiquetage du matériel biologique pour l'entreposage à long terme (congélateur/cryocongélateur).**

Tout matériel biologique entreposé doit obligatoirement être identifié.  
Ne pas oublier de maintenir la base de données à jour.

- Identification de l'agent biologique (sur chaque tube, fiole, etc.)
- Date d'entreposage (contenant, boîte, tiroir, etc.)
- Nom de la personne responsable du laboratoire (contenant, boîte, tiroir, etc.)
- Nom du manipulateur (contenant, boîte, tiroir, etc.)
- Niveau de confinement (contenant, boîte, tiroir, etc.)